



© Sébastien Lapeyrière - Région Occitanie



Occitanie
Biodiversité
Agence régionale



Programme d'actions 2026-2028





© ARB Occitanie

SOMMAIRE

EDITO **3**

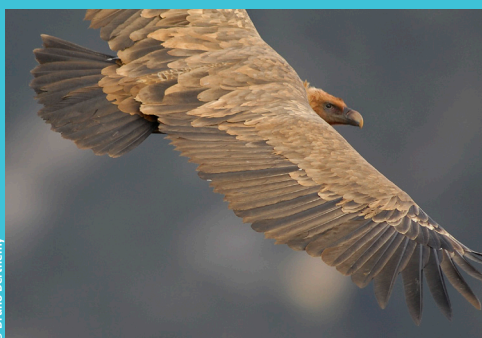
CONTEXTES

L'ARB **4**

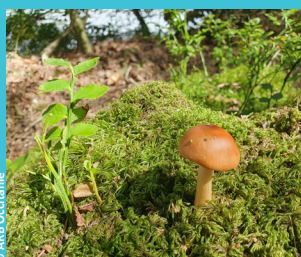
Les 5 principales menaces **5**

La biodiversité en Occitanie **6 et 7**

Le programme d'action 2026/2028 **8 à 14**



© Bruno Berthery



© ARB Occitanie



© ARB Occitanie

EDITO

Face à l'érosion du vivant, la biodiversité s'impose comme un enjeu majeur pour l'avenir de nos territoires. En Occitanie, nous faisons le choix d'une action collective, convaincus que la coopération entre acteurs publics, privés, scientifiques, associatifs et citoyens est la condition d'une transition écologique réussie et durable.

L'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie porte cette ambition : être un opérateur stratégique et un partenaire de référence pour tous ceux dont les activités interagissent avec la biodiversité. Identifier, connecter, acculturer, accompagner : telle est la vocation de l'Agence pour accélérer le passage à l'action et faire évoluer les pratiques à l'échelle régionale.

Le plan triennal 2026-2028 traduit cette volonté. Il mobilise l'ensemble des acteurs autour des objectifs des stratégies nationale et régionale pour la biodiversité, en renforçant les dynamiques territoriales, en soutenant l'innovation et en structurant une action coordonnée au service du vivant.

Fidèle à ses valeurs de coopération, d'enthousiasme, de persévérance, d'adaptabilité et d'excellence, l'ARB Occitanie agit aux côtés des territoires pour transformer l'ambition en résultats concrets. Ensemble, faisons de la biodiversité une priorité partagée et un levier de résilience pour l'Occitanie.



Zina BOURGUET
Présidente
de l'ARB Occitanie



Étienne FRÉJEFOND
Vice-président
de l'ARB Occitanie

CONTEXTES

L'Agence régionale de la Biodiversité (ARB) d'Occitanie a été créée en 2018 à l'initiative conjointe de la Région Occitanie et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Elle prend la forme d'un Établissement Public de Coopération Environnementale (EPCE).

En Occitanie, l'ARB se situe techniquement et institutionnellement à l'interface des acteurs locaux et des stratégies institutionnelles que sont :

- La Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) portée par l'OFB
- La Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB), élaborée et adoptée par la Région Occitanie

L'ARB est le point de rencontre avec les recommandations de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), dont les travaux inspirent ces deux stratégies.

Concrètement l'ARB participe à la déclinaison territoriale de la SNB en assurant la cohérence et le suivi régional des actions financées ou inspirées par la stratégie nationale.

L'agence est un opérateur de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Biodiversité ; notamment elle coordonne des dynamiques régionales et des projets partenariaux et elle soutient et appuie la gouvernance régionale de la biodiversité.

L'action de l'ARB qui vise avant tout à préserver et restaurer la biodiversité s'articule autour de trois grands thèmes qui sont son ADN :

- La valorisation de la connaissance sur la biodiversité du territoire régional
- La mise en réseau des acteurs de la biodiversité à l'échelle régionale
- L'accompagnement des porteurs de projet

Pour cela elle coopère avec les collectivités territoriales, des associations, des entreprises ou d'autres organismes publics qui sont en interaction avec la biodiversité et les aide à mieux la prendre en compte dans leurs projets ou activités, ou améliorer leur efficacité.

Le plus souvent l'équipe de l'ARB intervient sur des sujets qui ne peuvent être traités seuls par des acteurs isolés et sa valeur ajoutée est bien de mettre en synergie différents acteurs pour plus d'opérationnalité. Du niveau local jusqu'à la coopération décentralisée, l'agence rend une multitude de services qui sont autant de pas en avant pour la préservation et la restauration de la biodiversité.

LA GOUVERNANCE DE L'ARB

Un conseil d'administration, un comité des financeurs, un comité d'orientation... la gouvernance de l'ARB donne une place à chacun des principaux acteurs de la biodiversité sur le territoire régional et associe l'Etat, les élus, des usagers, des experts et des socio-professionnels. A la tête du Conseil d'administration, un binôme, composé de Zina Bourguet, Conseillère régionale, Présidente et d'Etienne Fréjefond, vice-président, directeur régional de l'OFB.



Une incroyable richesse

L'Occitanie est l'une des régions françaises où la nature est la plus variée et la plus riche. Cette diversité s'explique par sa position unique, à la rencontre de plusieurs influences climatiques :

- Méditerranéenne sur le littoral et les garrigues
- Atlantique vers l'ouest
- Continentale dans les plaines intérieures
- Montagnarde dans les Pyrénées et les Cévennes

Résultat : en quelques centaines de kilomètres, on passe des lagunes littorales aux forêts de montagne, des steppes sèches de la Crau languedocienne aux estives pyrénéennes. Ces paysages ne sont pas seulement naturels : ils ont été façonnés par l'agriculture, le pastoralisme, la viticulture ou la pêche, qui ont contribué à créer des milieux riches en espèces. On trouve ainsi en Occitanie des flamants roses dans les étangs côtiers, des vautours dans les Grands Causses, des orchidées dans les pelouses sèches ou encore des poissons migrateurs dans la Garonne. Mais cet équilibre reste fragile : l'urbanisation, les infrastructures ou certaines pratiques humaines modifient rapidement les milieux et fragilisent les espèces.



Les 5 principales menaces sur la biodiversité en Occitanie

1. Artificialisation et urbanisation

Routes, zones commerciales, lotissements ou extensions touristiques grignotent les espaces naturels et agricoles. Par exemple, l'étalement urbain autour de Montpellier ou de Toulouse fragmente les habitats et coupe les continuités écologiques, rendant plus difficiles les déplacements de nombreuses espèces.

2. Pollutions

Pesticides agricoles, rejets urbains ou pollutions diffuses dégradent les milieux. Des épisodes récents de contamination de cours d'eau en plaine agricole ou la présence de résidus chimiques dans certaines lagunes littorales illustrent ces pressions, qui affectent poissons, amphibiens et invertébrés.

3. Surexploitation des ressources

L'eau est particulièrement concernée en Occitanie. Les prélèvements pour l'irrigation ou l'alimentation des villes peuvent accentuer l'assèchement estival de rivières comme l'Hérault ou le Vidourle, réduisant les habitats aquatiques et mettant en difficulté certaines espèces.

4. Espèces exotiques envahissantes

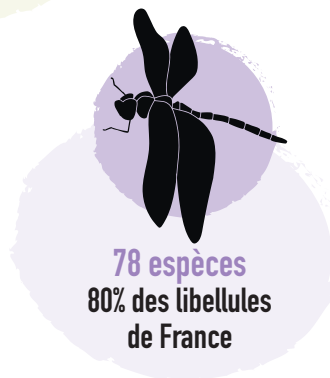
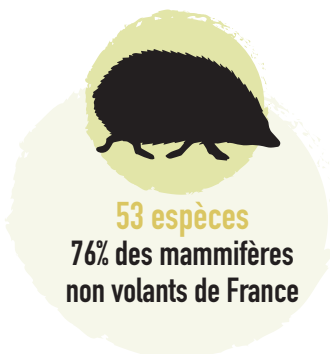
Certaines espèces introduites se développent au détriment des espèces locales. C'est le cas par exemple de la jussie dans les zones humides ou du frelon asiatique, désormais bien installé dans la région, qui perturbe les équilibres écologiques et les activités humaines.

5. Changement climatique

Ses effets sont déjà visibles : sécheresses plus fréquentes, recul de certaines zones humides, stress sur les forêts méditerranéennes ou déplacement d'espèces vers l'altitude dans les Pyrénées. Les épisodes récents de mortalité d'arbres ou d'assecs de petits cours d'eau montrent que les écosystèmes régionaux sont en première ligne.

LA BIODIVERSITÉ EN O

Espèces - Combien d'espèces sont inventoriées* ?



*En l'état actuel des connaissances

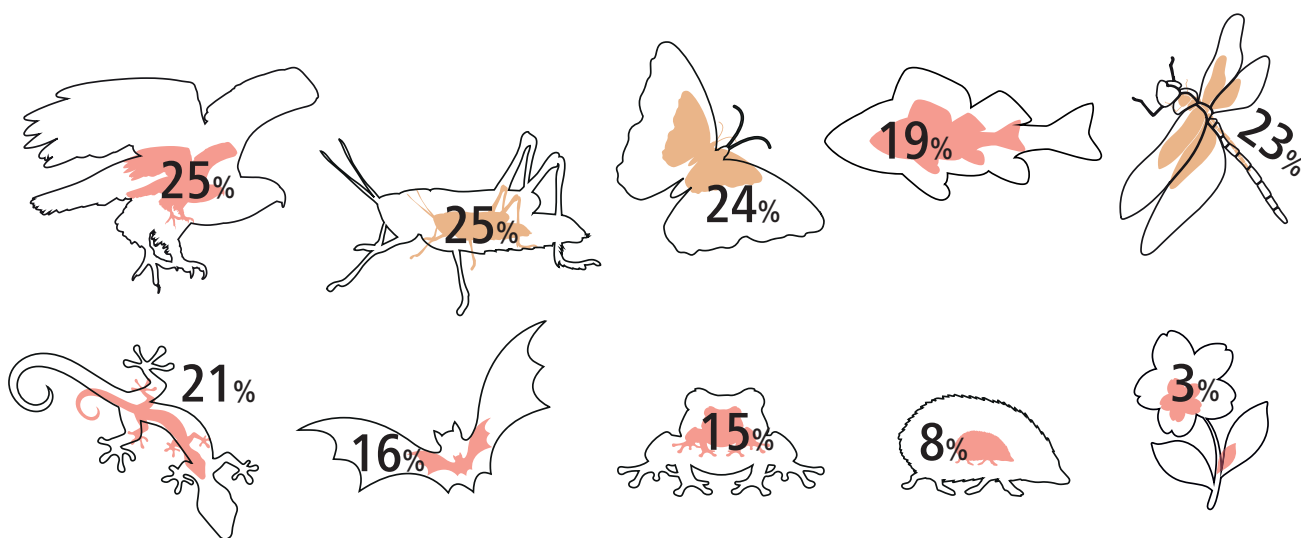
Espèces menacées - Quelle est la proportion des espèces menacées ?

Les listes rouges sont un outil de référence pour évaluer le niveau des menaces pesant sur les espèces animales et végétales. Chaque liste est établie par groupe taxonomique selon différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction : taille de popu-

lation, taux de déclin, aire de répartition géographique, degré de peuplement et de fragmentation de la répartition. En l'absence de liste rouge régionale, les listes rouges nationales représentent des outils de référence.

■ Liste rouge régionale

■ Liste rouge nationale



Espèces disparues - Combien d'espèces ont disparu* ?

Depuis
XIX^e siècle
30 espèces
de flore



Depuis
XX^e siècle
8 espèces
oiseaux



Depuis
30 dernières
années
8 espèces

(3 oiseaux, 2 mammifères,
2 papillons, 1 reptile)



*Constat réalisé d'après les données d'espèces connues.

LE PROGRAMME D'ACTION 2026/2028

Le plan triennal d'actions 2026-2028 de l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie décline opérationnellement l'ambition portée par sa gouvernance : faire progresser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, les projets et les pratiques à l'échelle régionale. Dans un contexte d'enjeux écologiques croissants, l'Agence affirme son rôle d'opérateur au service des acteurs et des territoires.

Structuré autour de quatre leviers complémentaires — valoriser la connaissance, mettre en réseau, accompagner les porteurs de projets et animer le collectif régional — ce programme vise à renforcer les capacités d'action de chacun. Produire et partager des références, connecter les expertises, outiller les décideurs et les professionnels, soutenir l'expérimentation et le déploiement : autant de moyens pour faciliter le passage à l'action et favoriser l'évolution des pratiques.

Inscrit dans la continuité des stratégies nationale et régionale pour la biodiversité, ce plan reflète les valeurs fondatrices de l'Agence — coopération, exigence, adaptabilité — et la volonté d'accompagner des dynamiques territoriales diverses. Au cours des trois prochaines années, l'ARB Occitanie poursuivra ainsi sa mission : fédérer les acteurs, éclairer les décisions et soutenir des initiatives à fort impact pour le vivant et pour les territoires.



Simon WOODSWORTH
Directeur
de l'ARB Occitanie

AXE 1

Valorisation de la connaissance et mobilisation citoyenne

1.1

Capitaliser et partager la connaissance, les problématiques et les enjeux de la biodiversité - ORB

- Mettre en œuvre la stratégie et la gouvernance de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB)
- Produire des outils de visualisation des données (fiches indicateurs)
- Enrichir la collection des panoramas

1.2

Appuyer l'évaluation des politiques publiques - ORB

- Assurer le suivi de l'évolution des indicateurs socles
- Contribuer à l'évaluation de la Stratégie régionale de la biodiversité

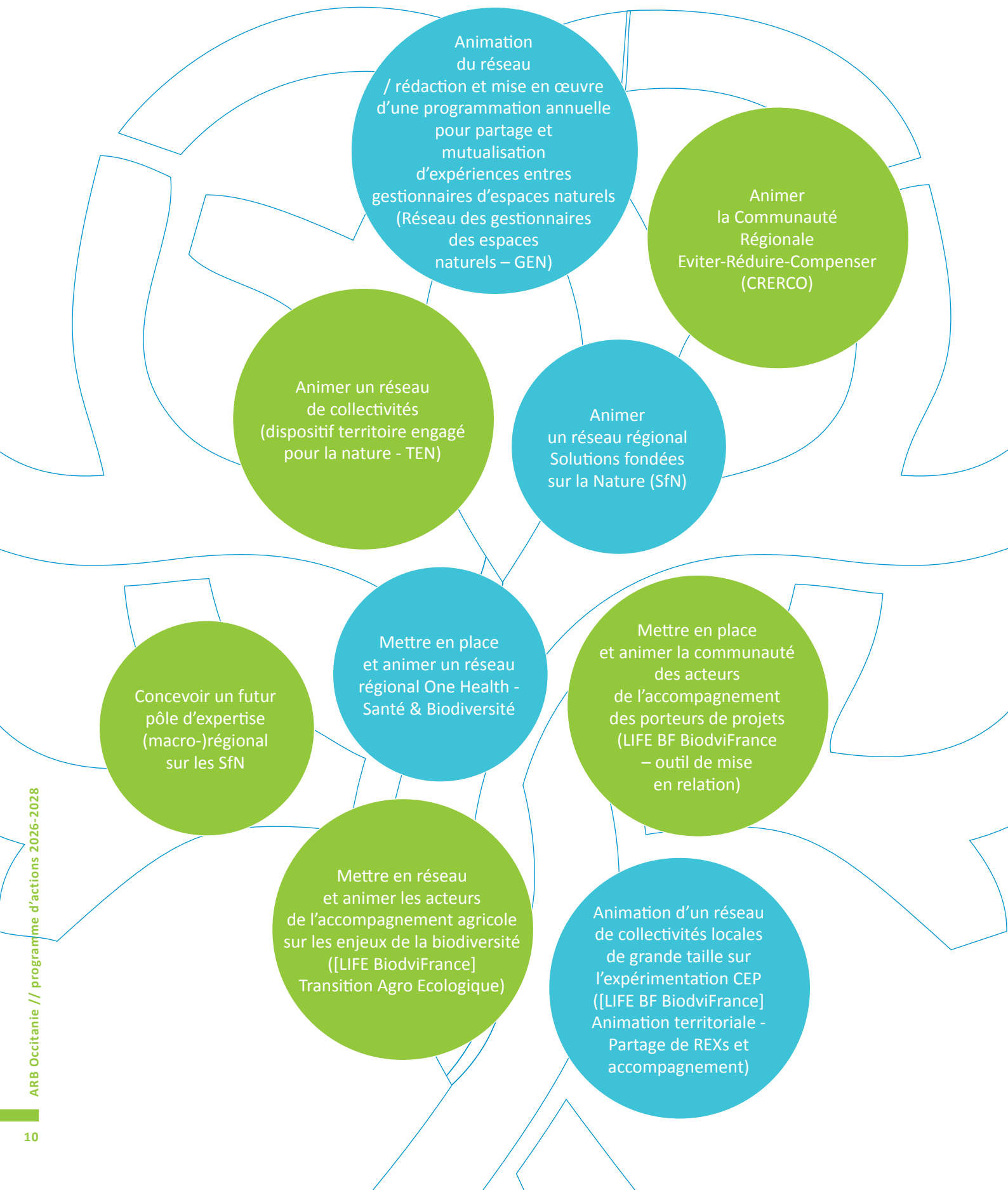
1.3

Mobiliser la société

Cette orientation et les actions correspondantes sont conditionnées à l'obtention de financements dédiés

- Mobiliser les acteurs en faveur de la mobilisation citoyenne au gré des programmes de l'ARB
- Développer des partenariats à destination de la société civile

Mise en réseau des acteurs







© Younes Hamma - Région Occitanie

AXE 3

Accompagnement des porteurs de projets

3.1

Concevoir et produire

- Concevoir et tester des outils pédagogiques à destination des acteurs de la formation professionnelle ([LIFE BF] développement des compétences - formation professionnelle)
- Outiller les acteurs de la planification territoriale (intégrer la biodiversité dans les PLU, PLUI, SCOT)
- Outiller les acteurs de l'aménagement urbain et paysager (plantons local)
- Outiller les acteurs de la santé pour une meilleure prise en compte du lien santé/biodiversité (One Health & santé/biodiversité)
- Outiller les conseillers agricoles sur les sujets biodiversité / pratiques agroécologiques (ORB, GT Agroécologie et [LIFE BF] TAE)



3.2

Mobiliser / Expérimenter / Déployer

- Concevoir et organiser le déploiement de sessions de formation à destination des élus locaux ([LIFE BF] DC - formation décideurs)
- Contribuer à la formation des agents territoriaux et des salariés (Formations Eiffage et CNFPT)
- Mobiliser les collectivités territoriales sur les enjeux biodiversité (Biodiv'up – Biodiv'tour)
- Mobiliser les entreprises et accompagner les réseaux économiques (Biodiversité et entreprises – Entreprise engagée pour la nature EEN)
- Construire l'armature d'un "guichet unique biodiversité" ([LIFE BF] conseil en économie partagée)
- Accompagner l'appropriation des outils de l'ARB et leur déploiement sur les territoires (OH, plantons local, planification territoriale)
- Sensibiliser et acculturer les acteurs de l'aménagement et du bâtiment sur les solutions en faveur de la biodiversité dans le bâti ([projet de LIFE Occitanie résilience] - Nature en ville 2027-2031)
- Assurer une veille des sources de financement et les faire connaître

3.3

Contribuer à la mise en œuvre des Stratégies Nationale et Régionale de la biodiversité

- Contribuer à la territorialisation et à la mise en œuvre du règlement européen sur la restauration de la nature
- Mettre en œuvre le Plan d'actions territorial de la SAP [PAT SAP]

AXE 4

Animation du collectif ARB

4.1

Communiquer sur les actions de l'ARB et les projets régionaux

- Elaborer et déployer une stratégie de communication partagée
- Asseoir une visibilité et lisibilité des actions de l'ARB et de ses partenaires
- Diffuser les outils produits par l'ARB et ses partenaires (webinaires)
- Renforcer la coopération internationale à l'échelle européenne

4.2

Assurer la gouvernance des instances de l'ARB et mettre cette gouvernance au service des dynamiques partenariales

- Animer le Conseil d'administration et le Comité d'orientation de l'ARB
- Renforcer l'animation du Comité des financeurs
- Diffuser les outils produits par l'ARB et ses partenaires
- Suivre et contribuer aux travaux des acteurs de la recherche et de la science (dynamiques de recherche, CSRPN)





**AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ**

ADRESSE :

HÔTEL DE LA RÉGION
201 AVENUE DE LA POMPIGNANE
34064 MONTPELLIER CEDEX 02

INFORMATIONS :

www.arb-occitanie.fr



CONTACTS :

Mail : contact@arb-occitanie.fr
Tél : 04 67 17 87 46



L'Agence régionale de la biodiversité (ARB Occitanie) est un établissement public de coopération environnementale créé par la Région et l'Office Français de la Biodiversité